

- A R R E T E -

Le Maire de la Commune de Neuvecelle, Haute-Savoie,

- Vu le Code de la Route ;
- Vu le Code de la Voirie Routière ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la demande formulée par l'entreprise **EUROVIA AMPHION** – Jean-Jacques DELEVAUX – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex, dans le cadre de travaux de réfection de voirie,
- Considérant qu'il convient d'exécuter ces travaux dans les meilleures conditions de sécurité, tant pour les usagers que pour l'entreprise ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer temporairement la circulation de tous les véhicules pour la sécurité des usagers sur l'Avenue des Tours :

ARRETE

Art. 1 – Du Lundi 17 Novembre 2025 au Lundi 1^{er} Décembre 2025 inclus, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur l'Avenue des Tours de **l'intersection avec le Chemin du Bois du Feu jusqu'à la limite communale avec la Ville d'Evian-les-Bains**. Seul l'accès des véhicules de secours et des riverains sera autorisé. La signalisation s'effectuera aux moyens de barrières et panneaux.

Art. 2 - La signalisation réglementaire du chantier et l'affichage de l'arrêté seront mis en place par l'entreprise EUROVIA AMPHION.

Art. 3 - Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de mise en place de la signalisation et du balisage correspondant à ces mesures.

Art. 4 - Toute transgression au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

Art. 5 - Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Madame la Commissaire de Police, CSP du Léman,
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie d'Evian-les-Bains,
- Monsieur le Chef de Police Municipale d'Evian-les-Bains,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la CCPEVA,
- Le pétitionnaire.

Neuvecelle, le 4 novembre 2025


Nadine WENDLING
Maire de NEUVECELLE



ARRETE n° 2025-121 :

Interdiction de circulation sur l'Avenue des Tours - entreprise EUROVIA AMPHION – travaux de réfection de voirie.